Image not found or type unknown

Préparation d'une procédure de donation partage

Par **Alexandra Lanteri**, le **15/11/2018** à **22:58**

Bonjour,

Dans le cadre d'une donation-partage, l'acte notarié doit-il nécessairement avoir lieu dans la région du propriétaire ou de la propriété (ex. propriété dans les Alpes et propriétaire à Paris)? Tous les membres impliqués dans cet acte doivent-ils être physiquement présents chez le notaire ou peuvent-ils se faire représenter? Qui détermine le coût du bien immobilier ?

Merci

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés